

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR CTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

2547 N° P19- 0038878

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 2547 Société : *RAAM*

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : *ATIRANI Abdelloula*

Date de naissance : *27/04/1953*

Adresse : *HAy ouBRA BD TAH NR 216 Ain Diok*

Tél. : *0650 417839* Total des frais engagés : ..... Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

*Dr. Mohamed BOUTADGHART*  
Médecine Générale  
Médecine du Travail  
Médecin Expert Assermenté  
132, Av. «O» Hay Falah Miy Rachid  
Casablanca - Tel: 0522 70 30 38

Date de consultation : *26/02/2020*

Nom et prénom du malade : *ATIRANI Abdelloula* Age: .....

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : *Diabète + TR erect + if Jentard*

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : *ACCUEIL*

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : ..... Signature de l'adhérent(e) : ..... *ACCUEIL*

# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
29/02/20	C	1200 DT		<i>Dr Mohamed BOUTAGA Médecin Généraliste Médecin Expert du Travail 132 Av. O. Hay Casablanca - Tel: 0524 2170</i>

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>MAPARIS Bd Tahar Haddad 17, 45, 60 Casablanca Tel: 022 27.45.60</i>	29/02/20	5.441,30

## ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
	</td			

Dr. Mohamed BOUTADGHART

Médecine Générale

Ex. Médecin des Mines de L'ONR

Médecine Du Travail

Diplôme d'Echographie de France

Expert Assermenté près des Tribunaux

AMRANI

الدكتور محمد بوتادغارت

الطب العام

طبيب سابق بمناجم اونا

طب الشغل

حاائز على دبلوم الفحص بالصدى بفرنسا

خير محقق لدى المحاكم

Casablanca le

29/02/2020

الدار البيضاء في

106<sup>th</sup> - TOSIMA 42m  
S 4m

7817<sup>th</sup> - Diamicroon. 460  
140g

224<sup>th</sup> - Gisling 20g  
141g une - 4 fèves

49<sup>th</sup> - Risperidone 4  
24 2018.08.08

Sur fare. 4g 200

Dr. Mohamed BOUTADGHART  
Médecine Générale  
Médecine du Travail  
Médecin Expert Assermenté  
132, Av. « O » Hay Falah Mly Rachid  
Casablanca - Tél. : 0522 70 50 38

132 شارع (أو) حي الفلاح قرب مسجد حي الفلاح - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 70 50 38

132 Av. (O) Hay El Falah près de la Mosquée Hay Falah - Tél. : 05 22 70 50 38

Casablanca Mly Rachid - Sidi Othman

E-mail : dr-boutadghart@hotmail.com

0  
SURGAM 200MG  
CP SEC 820  
LOT: 9MA172  
PER: 05/2022

P.P.V: 55DH40  
6 118000 060857

LOT: 2044  
PER: 10/21  
PPV: 106,70DH

P.P.V: 224.00 DH  
LABORATOIRES SOTHEMA

79,90

PPV: 79DH90  
PER: 09/21  
LOT: I1966



78,70

242600060-02